



**Réunion internationale d'examen de la  
mise en œuvre du Programme d'action  
pour le développement durable des  
petits États insulaires en développement**

Distr. générale  
14 février 2005  
Français  
Original: anglais



**Port-Louis, Maurice  
10-14 janvier 2005**

---

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*

**Débat général**

**Note verbale datée du 19 janvier 2005, adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente de Maurice  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La Mission permanente de la République de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de se référer à la Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue du 10 au 14 janvier 2005, à Maurice.

La Mission permanente de Maurice souhaiterait que le communiqué ci-joint du cinquième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des petits États insulaires, adopté le 12 janvier 2005, soit inclus en tant qu'annexe dans le rapport sur les travaux de la Réunion internationale (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 19 janvier 2005,  
adressée au Secrétaire général par la Mission permanente  
de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Communiqué**

**Cinquième sommet des Chefs d'État et de gouvernement  
de l'Alliance des petits États insulaires**

Adopté le 12 janvier 2005, au Centre de conférence Swami Vivekananda, à Port-Louis (Maurice).

1. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance des petits États insulaires se sont réunis à Port-Louis (Maurice) le 12 janvier 2005. La réunion était présidée par M. Paul Raymond Bérenger, GCSK, Premier Ministre de la République de Maurice, et les chefs d'État et de gouvernement ci-après y ont participé :

M. Owen S. Arthur, Premier Ministre, Ministre des finances et des affaires économiques de la Barbade; M. Jim Marurai, Premier Ministre des Îles Cook; M. Anote Tong, Président de Kiribati; M. Kessai H. Note, Président de la République des Îles Marshall; M. Joseph J. Urusemal, Président des États fédérés de Micronésie; M. Ludwig Scotty, Membre du Parlement, Président de Nauru; M. Denzil Douglas, Premier Ministre de Saint-Kitts-et-Nevis; M. Tuilaepa Sailele Malielegoai, Premier Ministre, Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'État indépendant du Samoa; M. James A. Michel, Président de la République des Seychelles; Sir Allan Kemakeza, Premier Ministre des Îles Salomon; M. Mari Alkatiri, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste; et M. Maatia Toafa, Premier Ministre de Tuvalu.

2. Les chefs de délégation des États membres de l'Alliance des petits États insulaires ci-après ont également participé à la réunion : M. Errol Cort, Ministre des finances et de l'économie d'Antigua-et-Barbuda; M. Marcus Bethel, Ministre de la santé et de l'environnement du Commonwealth des Bahamas; M. John Briceno, Vice-Premier Ministre du Belize; M<sup>me</sup> Maria Madalena Brito Neves, Ministre de l'environnement, de l'agriculture et des pêcheries de la République du Cap-Vert; M. Ricardo Cabrisas Ruiz, Ministre du Gouvernement de Cuba; M. Francis O. Riviere, Ministre des affaires étrangères, du commerce et de la commercialisation de la Dominique; M. Kaliopate Tavola, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la République des Îles Fidji; M<sup>me</sup> Ann Antoine, Ministre de la santé, de l'environnement et des affaires ecclésiastiques de la Grenade; M. Dean Peart, Membre du Parlement, Ministre des terres et de l'environnement de la Jamaïque; M. Camsek Elias Chin, Vice-Président de la République des Palaos; M. John Ferguson, Ministre de l'aménagement, de l'environnement et du logement de Sainte-Lucie; M. Douglas Slater, Ministre de la santé et de l'environnement de Saint-Vincent-et-les Grenadines; M<sup>me</sup> Pernelle Beckles, Ministre des services publics et de l'environnement de la Trinité-et-Tobago; M. Sato Kilman, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Vanuatu; et M. Mohamed Latheef, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent des Maldives auprès de l'Organisation des Nations Unies; ont aussi participé à la réunion les délégations du Guyana, d'Haïti, de Singapour et du Suriname.

3. Les observateurs spéciaux ci-après étaient également présents : M. Fred M. Castro, Administrateur de l'Agence de protection de l'environnement de Guam,

Ministre de l'environnement; M. Roland Antonius, Conseiller ministériel auprès du Conseil des Ministres des Antilles néerlandaises; M. Rafael Subero-Collazo, Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de Porto Rico; et M. Carlyle Corbin, Ministre d'État aux affaires extérieures des États-Unis. Les autres participants étaient : M. Carlos J. Davila, Directeur de l'Association des États des Caraïbes; M. Edwin W. Carrington, Secrétaire général de la Communauté des Caraïbes; M. Len Ishmael, Directeur général de l'Organisation des États des Caraïbes orientales; M. Greg Urwin, Secrétaire général du Secrétariat du Forum du Pacifique; M. Asterio Takesy, Directeur du Secrétariat du Programme régional du Pacifique pour l'environnement; et M. Russell Howorth, Directeur adjoint de la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Secrétaire général de la Réunion internationale et le Secrétaire général adjoint du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU étaient également présents. Un rapport spécial a été élaboré par M. Albert Binger, professeur au Centre pour l'environnement et le développement de l'Université des Antilles.

4. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance des petits États insulaires ont exprimé, à l'ouverture du Sommet, leurs condoléances aux gouvernements et aux peuples dont les pays avaient subi d'importantes pertes en vies humaines et des dégâts matériels considérables du fait du séisme du 26 décembre 2004 et du raz de marée qu'il avait provoqué, dans la région de l'océan Indien.

5. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont également exprimé leurs condoléances aux gouvernements et aux peuples des Caraïbes et du Pacifique dont les pays avaient été ravagés en 2004, pendant la saison des ouragans, des cyclones et des typhons, et ont demandé à la communauté internationale de continuer à appuyer les efforts de reconstruction et de relèvement que déploient ces États.

6. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont réaffirmé la validité continue du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, schéma directeur essentiel et ensemble de conditions fondamentales pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Ils ont reconnu que l'élimination de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie des peuples, y compris leurs conditions de vie, leur santé et leur sécurité, demandées dans le Programme d'action, devaient demeurer au centre des aspirations des petits États insulaires dans le domaine du développement durable.

7. En outre, les chefs d'État et de gouvernement ont à nouveau affirmé qu'ils demeuraient résolus à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et les autres objectifs de développement convenus à l'échelon international, ainsi qu'à mettre en œuvre pleinement Action 21, le Plan de mise en œuvre de Johannesburg et le Consensus de Monterrey.

8. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont réaffirmé l'énorme importance qu'ils accordaient aux principes et buts du Programme d'action. Ils ont toutefois remarqué que, bien que la situation et les faiblesses spécifiques des petits États insulaires en développement (PEID) aient été reconnues à Rio et à la Barbade, il restait beaucoup à faire au niveau international pour aider ces États à résoudre leurs problèmes particuliers.

9. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont noté que les petits États insulaires en développement avaient pris en charge eux-mêmes la plupart des

dépenses découlant de la mise en œuvre du Programme d'action, mais que le manque de ressources, les lacunes sur le plan des institutions et des ressources humaines et un accès insuffisant à la science et à la technologie avaient entravé cette mise en œuvre.

10. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont reconnu que le Programme d'action était actuellement mis en œuvre dans un climat mondial très différent de celui qui prévalait lorsque le document avait été adopté, en 1994. À cet égard, ils ont constaté avec préoccupation que les problèmes sociaux, économiques et environnementaux des petits États insulaires en développement s'étaient aggravés depuis l'adoption du Programme d'action.

11. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont constaté avec préoccupation également que des phénomènes internationaux récents, tels que la baisse de 50 % de l'aide publique au développement (APD) versée aux petits États insulaires en développement, la baisse des flux de l'investissement étranger direct vers ces États, l'utilisation des ressources destinées à financer le développement pour s'acquitter des nouvelles obligations en matière de sécurité, le retrait des petits États insulaires en développement de la liste des pays ayant accès aux ressources offertes à des conditions privilégiées et les nouvelles règles commerciales, contribuaient tous à aggraver des problèmes de plus en plus pressants.

12. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont affirmé à nouveau leur volonté d'appliquer la stratégie pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et ont souligné à cet égard l'importance cruciale de la réunion internationale organisée pour adopter ladite stratégie, qui tombait à point nommé.

13. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont souligné qu'il convenait que les textes issus de la Réunion témoignent, entre autres, de l'engagement renouvelé de la communauté internationale en faveur du développement durable des petits États insulaires en développement qui devrait mettre à leur disposition l'appui financier et technique et les autres formes d'appui dont ces États avaient besoin pour augmenter leur capacité d'adaptation aux problèmes découlant de leurs faiblesses. Ils ont également souligné que la Réunion internationale devrait permettre d'entériner la notion de vulnérabilité naturelle des petits États insulaires en développement dans le discours international et d'assurer la prise en compte de cette notion lors de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'assistance par les institutions multilatérales s'occupant de financement, de commerce et de développement.

14. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont reconnu que la mise en œuvre de cette stratégie et le développement durable en général passaient par une vaste participation à l'élaboration des politiques, à la prise des décisions et à toutes les étapes du processus. Ils ont réaffirmé qu'il fallait continuer de promouvoir des partenariats stables avec tous les grands groupes, notamment les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

15. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont entériné la déclaration ministérielle de l'Alliance sur les changements climatiques faite à Buenos Aires le 17 décembre 2004 et constaté avec une profonde préoccupation que les effets néfastes des changements climatiques, de la variabilité climatique, de l'élévation du niveau de la mer et des phénomènes connexes tels que l'accroissement de l'intensité

et la de fréquence de conditions météorologiques extrêmes – sécheresses, ouragans, typhons et cyclones – continuaient de menacer le développement durable, les moyens d'existence et l'existence même des petits États insulaires en développement. Le fait que les pays n'aient pas réussi à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre signifie que les PEID seront de plus en plus vulnérables et que l'adaptation aux changements climatiques devra continuer d'être une de leurs priorités majeures. Ils ont demandé aux États qui ne l'avaient pas encore fait de ratifier et de mettre pleinement en œuvre le Protocole de Kyoto, et à tous les États de prendre des dispositions d'urgence pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en développant les énergies renouvelables et en y ayant davantage recours. Ils ont en outre invité instamment la communauté internationale à aider les PEID à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux sur les changements climatiques.

16. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont constaté avec préoccupation l'incidence et l'ampleur croissantes des catastrophes naturelles, tels que le tremblement de terre et le raz-de-marée du 26 décembre 2004 et les ouragans dans les Caraïbes, et leurs effets dévastateurs sur les communautés des PEID. Ils ont demandé à la communauté internationale d'appuyer les initiatives et les mécanismes appropriés pour à renforcer les capacités nationales et régionales de prédiction et de prévention des catastrophes naturelles et d'atténuation de leurs effets, ainsi que de reconstruction et de relèvement après leur survenue. Ils ont reconnu qu'il fallait en priorité établir des systèmes d'alerte avancée dans toutes les régions, ou les perfectionner, et ont demandé à la communauté internationale d'appuyer les efforts déployés dans ce sens. Ils l'ont aussi invitée à pleinement mettre à profit l'examen décennal de la stratégie de Yokohama pour la prévention des catastrophes naturelles, qui se tiendrait à Kobe (Japon) du 18 au 22 janvier 2005, pour examiner les questions qui concernaient spécifiquement les PEID, notamment celles qui avaient trait aux arrangements en matière d'assurance et de réassurance des PEID pour ce qui était des catastrophes naturelles et environnementales.

17. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont par ailleurs réaffirmé qu'ils s'opposaient vigoureusement au transport des matières radioactives à travers les zones économiques exclusives des PEID et ont rappelé que le droit d'interdire ces mouvements et transports dans le contexte du droit international avait été officiellement accepté dans le programme d'action de la Barbade. Ils ont en outre réaffirmé que la solution la plus souhaitable à ce problème était une cessation totale de ces mouvements dans les régions où se trouvent des PEID.

18. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont constaté avec préoccupation l'impact profondément négatif de l'érosion des préférences commerciales sur la situation économique des PEID, ainsi que la marginalisation accrue de ces derniers dans l'économie mondiale. Ils ont insisté sur la nécessité d'une représentation plus effective des PEID dans les diverses instances de négociations commerciales pour continuer à plaider en faveur d'un traitement spécial et différentiel.

19. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont invité la communauté internationale, en particulier les pays qui pratiquent la pêche hauturière, à aider les PEID à mieux gérer leurs ressources marines et à maximiser les bénéfices durables qu'ils en tirent. Ils ont en outre demandé à la communauté internationale d'appuyer

les efforts que déploient les PEID pour favoriser la maîtrise et la gestion locales des initiatives halieutiques.

20. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont souligné qu'il importait que les PEID collaborent davantage à la mise en œuvre de la Stratégie et du développement durable.

21. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance, en appuyant l'initiative de regroupement des universités des PEID, ont souligné qu'il fallait prendre de nouvelles mesures visant à renforcer les capacités des PEID. À cet égard, ils ont demandé à la communauté internationale de fournir de nouvelles ressources à l'appui du projet de renforcement des capacités d'adaptation et des compétences en matière de négociation des PEID.

22. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont demandé au système des Nations Unies de renforcer son appui aux PEID. Ils ont constaté avec préoccupation qu'une majorité de postes au sein du groupe des PEID et du réseau pour les PEID continuaient d'être financés au moyen de contributions volontaires et ont demandé que ces services et réseaux soient encore renforcés, comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans ses résolutions 57/261, 58/213 et 59/229 pour permettre à ce groupe de s'acquitter effectivement de ce mandat.

23. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont pris note des efforts actuellement déployés pour examiner les arrangements institutionnels visant à renforcer encore l'Alliance comme l'a reflété le paragraphe 13 de la Déclaration de Nassau et, à cet égard, ont encouragé le groupe de travail de l'Alliance chargé d'examiner cette question à continuer ses travaux.

24. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont remercié M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, d'avoir participé au cinquième Sommet de l'Alliance et ont en outre déclaré que les préoccupations des PEID, mises en lumière au cours de la Réunion internationale, devraient être prises en compte lors de l'examen de 2005 des objectifs du Millénaire pour le développement.

25. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont remercié le Gouvernement et le peuple mauriciens de leur chaleureuse hospitalité lors de la Réunion internationale et du Sommet de l'Alliance.

26. Les chefs d'État et de gouvernement de l'Alliance ont prié le Président de soumettre le présent communiqué au Secrétaire général pour qu'il soit distribué comme document officiel de la Réunion internationale.

---